ÉDITORIAL

un Himalaya à grimper!

Le 3ème plan pour préparer la France à 4°C :



espaces urbanisés permet à la fois de lutter contre les îlots de chaleur urbains, d'augmenter les puits de carbone et de protéger la biodiversité en ville. ». Les 52 mesures de ce plan, dont ÉPUBLIQUE RANÇAISE **Cerema** financière l'ampleur potentiellement majeure, s'adresse aux élus d'abord : le LIVRET DE L'ÉLU CEREMA a produit un livret qui

inclut



bénéfices attendus, tels que la préservation de la biodiversité, l'amélioration du bien-être immédiat des citoyens, et la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution ».

EGO

explicitement,

recommandation « de prioriser

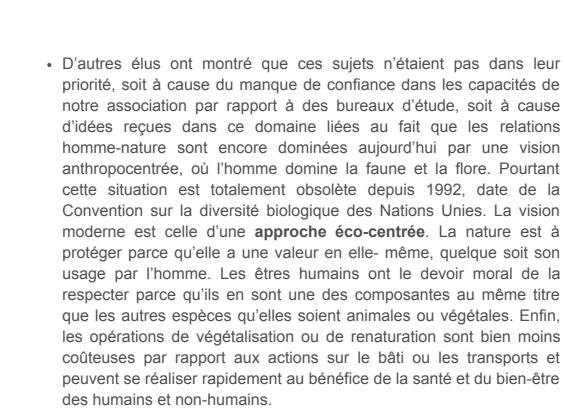
les actions en fonction de leur potentiel d'adaptation et des co-

• Les élus ayant intégré dans leur politique municipale, l'intérêt de d'adapter au réchauffement climatique et favoriser les lieux de vie et les déplacements de la faune sauvage, par un programme de végétalisation, sont dans le lot le plus favorable pour des contacts avec notre association. Notre programme « planter des arbres en ville » nous a rapproché des élus de 10 villes du département. Le fait d'avoir produit, grâce aux compétences acquises en géomatique, auprès des Universités parisiennes, un atlas de la trame verte du département, nous a mis en position favorable auprès de

élus. Notre expérience de près de 5 ans, montre des situations contrastées

en ce qui concerne la nature en ville et la biodiversité :

Gennevilliers, Chaville, Vélizy mais aussi avec l'EPT Boucle Nord de Seine. Des discussions avancées pour des opérations de renaturation précises y ont démarré depuis 2024 et se poursuivent.

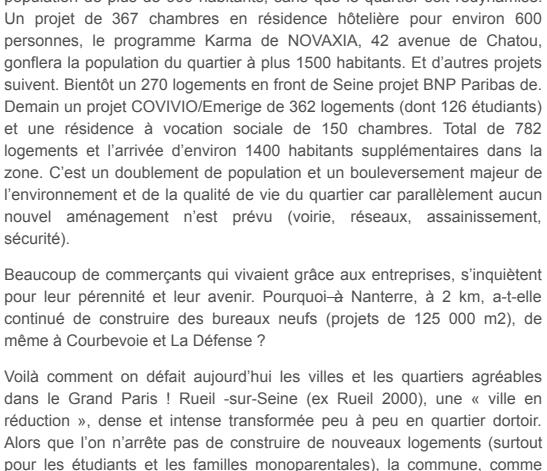


Au total, la société est souvent en avance sur ces sujets par rapport aux politiques publiques. Si vous nous réjouissons de ce 3ième plan d'adaptation au changement climatique, nous mesurons les efforts à déployer pour convaincre de nombreux élus en zone urbaine ou la compétition sur l'occupation du sol est trop souvent en faveur de l'urbanisme en ignorant l'urgence des besoins des habitants et du vivant (faune et flore). Rendre les villes vivables même bien au-dessus de 40 °C en été, et résister à la pénurie d'eau et aux évènements extrêmes de plus en plus fréquents sont les sujets majeurs pour un dialogue fécond entre la

Chronique de la mort annoncée du quartier de Rueil-sur-Seine



Ce projet d'urbanisme fut une réussite financière, humaine et architecturale. Un nouveau quartier moderne, bien desservie, équilibré, assurant un cadre de vie de qualité malgré qu'il soit très enclavée entre la A 86, la voie ferrée,



beaucoup d'autres dans la Métropole, perd tous les ans des habitants

La fin de Rueil 2000 est-elle inéluctable ? Ce quartier mérite mieux que d'être transformé en ville dortoir de la petite couronne du « Grand » ou du « Petit Paris ». Les habitants pourront toujours se consoler en continuant à regarder couler le fleuve, sous le pont de Chatou, et à rêver aux Impressionnistes tout en lisant Maupassant. Un projet culturel ambitieux manque cruellement au quartier pour attirer des entreprises et

(cherchez l'erreur!).

faire vivre le quartier.

Association des Rives de Seine

Les très grands projets d'aménagement donnent lieu (sauf exception) à un débat public, par exemple pour le métro du Grand Paris. L'administration

l'automne 2024, avant d'être censuré, a essayé d'en réduire le domaine en

Le fait que certains sujets comme la programmation nucléaire n'aient

Mais les enquêtes publiques, qu'elles portent sur un grand ou un petit projet, sur une initiative publique ou privée, sont bien plus indigentes

La participation du public est généralement très faible. Il faut dire que, le plus souvent, rien n'est fait pour le faire venir, en Mairie ou sur internet, là où les documents sont consultables : des affiches jaunes où on peut lire en très gros AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE, mais où le sujet de la consultation

jamais été mis en débat montre qu'il ne faut pas idéaliser ce dispositif.

les excluant lorsqu'ils risquent de nuire à des projets industriels...

encore en matière de démocratie participative.

Les enquêtes publiques : un exercice

est le plus souvent en trop petits caractères pour attirer l'attention. Dans la presse, en Île-de-France, Les Echos et Le Parisien, tous deux, propriétés du groupe LVMH de Bernard Arnault, ont pratiquement le monopole de la publication des avis, aussi rébarbatifs que les affiches. **AVIS D'ENQUÊTE**

PUBLIQUE

tract sur une enquête portant sur le réaménagement du quartier du Parc Sud : Refus de la Mairie. Résultat : 4 contributions d'associations, alors que le quartier compte plus de 10 000 habitants...Cette année, la Région et Îlede-France mobilités ont lancé une enquête sur le projet Mobilités 2030. Alors qu'au même moment, ces 2 structures diffusent chacune un document parlant du sujet, pas une invitation à l'enquête publique ne leur est envoyée ! Et, pas un mot sur les sujets qui fâchent, notamment la privatisation en cours des réseaux! Les enquêtes durent rarement plus d'un mois, elles ont souvent lieu en période de vacances. Le dossier comporte des centaines, parfois des milliers, de pages, souvent en format A4, horizontal particulièrement peu commode à consulter, un résumé non-technique est parfois noyé au milieu du reste. Le citoyen lambda qui s'aventure une fois dans ce labyrinthe n'a pas envie d'y remettre les pieds.

Les avis des Commissaires-enquêteurs, surtout s'ils sont défavorables au projet, n'étant absolument pas déterminants, les associations dont on ignore les avis sont contraintes d'engager des procédures judiciaires,

espérant ainsi être entendues sur le fond.

S'il n'y a pas, dans la presse locale, un article pour présenter journalistiquement l'affaire ou un tract pour attirer au moins les plus intéressés par la chose publique, l'enquête a de fortes chances d'être un

En-2024, Nanterre, la Commissaire-Enquêtrice a demandé la diffusion d'un

fiasco.

rôle de « poumon vert ».

Le projet de départ de l'ONERA de son site historique, à la lisière de Meudon et de sa forêt, est évoqué depuis des décennies pendant lesquelles, les réflexions sur l'avenir de ce site, à la fois morceau de l'ancien domaine royal de Meudon, et berceau des débuts de l'aviation européenne, se sont poursuivie. Dans ce vallon de treize hectares, ce sont aujourd'hui des centaines de beaux arbres qui entourent des bâtiments témoins de l'histoire de l'aéronautique, parmi eux l'emblématique Grande Soufflerie, bâtiment des années 30 unique en son genre, classé depuis un quart de siècle. Les visiteurs, du fait de l'accès interdit au public, s'accordent tous à reconnaître la beauté et la majesté singulières de ce lieu, et son

Crédit photo: GPA Le Grand Paris a bouleversé les rêves de ceux qui imaginaient une mise en valeur

de ce site exceptionnel, en annonçant en 2023 que l'ONERA devait rejoindre le plateau de Saclay, « la première concentration scientifique de France ». Dès lors, l'Etat, propriétaire des lieux, a coupé court aux réflexions en confiant à l'établissement public « Grand Paris aménagement » la création d'une zone

L'avenir du site s'écrit donc dorénavant en chiffres : à l'heure où les économies sont devenues prioritaires, il s'agit maintenant de financer le déménagement de l'ONERA. Il faut assurer la restauration de la Grande Soufflerie. Il faut enfin valoriser cette opération pour l'Etat, et pour cela quoi de mieux qu'une opportunité foncière ? La construction de plusieurs centaines de logements est aujourd'hui évoquée, présentée comme une nécessité pour répondre à la demande des ménages franciliens, avec des parkings, des services et commerces, des équipements publics, des accès routiers Il n'est en revanche pas question de la nécessité, pourtant vitale, de prioriser la préservation de l'environnement pour les

Les associations ont participé avec bonne volonté l'an passé à la concertation obligatoire précédant la création de la ZAC, tout en soulignant le caractère quasi confidentiel de cet exercice ne réunissant qu'un peu plus d'une centaine de Meudonnais. Elles ont rappelé leurs exigences : oui à des logements nouveaux, oui à des activités, mais non à l'abattage des grands arbres, non à la construction hors des zones déjà artificialisées, non aux hauteurs excessives, non à une architecture qui dénaturerait le caractère du site. En dépit de premières déclarations rassurantes de principe, le projet présenté par l'aménageur en octobre 2024 soulève de fortes inquiétudes : plusieurs bâtiments de plus de 15 mètres de hauteur, la suppression de nombreux grands arbres , une architecture cubique, la construction d'un îlot d'immeubles dans une zone aujourd'hui forestière, et au final la nécessité de « densification » invoquée par Grand Paris

d'aménagement concerté.

mêmes franciliens.

Marie-Hélène Debart pour les associations Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, Vivre à Meudon, Val de Seine Vert et FNE Hauts de Seine... Anne-Marie SIRAMY, une militante environnementale exceptionnelle

L'Académie des Radis

Ce mois-ci, FNE Hauts-de-Seine accueille deux nouvelles associations de

Tout d'abord l'« Académie Des Radis » qui défend les pratiques de l'Education par la Nature dans le 92-Ouest de Paris. L'association veut rendre accessible l'expérience de la nature, du sauvage et du vivant aux habitants d'environnement urbain. Apporter aux publics de l'association les

la ville de Colombes dans la fédération.

l'eau, etc.

https://colombestransition.org/

• Particulier : 15€

Personne Morale < 10 personnes : 15€

L'association Colombes Transition mobilise des citoyennes et citoyens déterminés à agir face aux défis du dérèglement climatique, de l'épuisement des ressources naturelles et de la dégradation de la biodiversité. Colombes Transition se positionne comme un moteur en apportant énergie, compétences et en fédérant les bonnes volontés dans les transitions multiples : énergie, écologie, gestion des déchets, gestion de

Adhérez à FNE 92

• Personne Morale > 10 personnes : 45€ + 0,35€ par adhérent.

Déclinaisons de FNE 92 FNE 92 est est présent sur Facebook, Linkedin, Instagram et **Youtube**. Nous vous proposons des publications journalières sur les

grandes thématiques de l'environnement et leurs actualités, les innovations, les règlementations nouvelles et l'éducation. Abonnez-vous, invitez vos amis et vos familles.

Elargissons ensemble notre communauté pour

construire un monde meilleur!

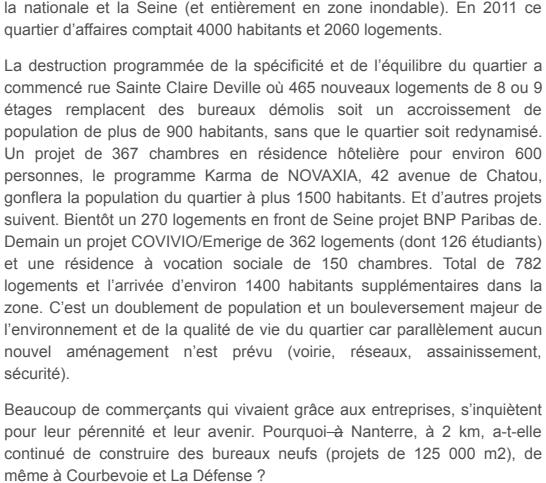
Découvrez notre dernière publication, en format E-book: Atlas de la trame verte des Hauts-de-Seine" "Biodiversité urbaine" En savoir plus et acheter

consensus scientifique et une consultation du public en mai-septembre 2023. Il s'agit pour l'Etat, de proposer « une approche intégrée de l'atténuation et de l'adaptation. [...] Par exemple, la végétalisation des

Les élus territoriaux face au défi climatique des continuités écologiques, pour désimperméabiliser les sols et infiltrer les eaux pluviales et pour promouvoir la biodiversité urbaine auprès du public. La réalité de la mise en œuvre concrète des mesures sur une commune donnée impose des relations de confiance entre notre association et les

société civile et les élus pour relever les défis de ce 3ième plan. Irène Nenner, Présidente de France Nature Environnement Hauts-de-Seine

Le quartier de Rueil-sur-Seine est né lors de l'opération d'aménagement « ZAC Rueil 2000 » en 1988. Il a été conçu comme un nouveau quartier d'affaires attractif complété par des logements et des équipements. Il mit en



démocratique ou une formalité inutile ? met de grands moyens pour informer les habitants. C'est Michel Barnier qui a institué cette pratique en février 95 et c'est le même Michel Barnier, qui à

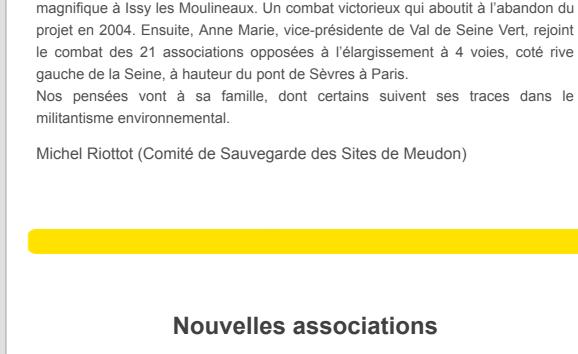
Mais ces procédures coûteuses peuvent s'allonger sur plusieurs années, et l'État est régulièrement tenté de réduire les possibilités de ces recours, soupçonnés d'être abusifs. Dans son ouvrage de 2022 "Inutilité publique", Edition Amsterdam, Frédéric Graber écrit notamment "L'utilité publique n'a jamais été conçue pour un dépassement des intérêts particuliers, mais comme un privilège, qui favorise certains intérêts et en sacrifie d'autres. Elle incarne la lutte toujours déjà gagnée du développement contre tout le reste, que ce soit la propriété, les usages concurrents ou l'environnement. Le développement est toujours a priori d'utilité publique" Regrettons l'aversion au débat caractéristique de la culture politique française et espérons que les grands défis existentiels, liés au dérèglement climatique et à la chute de la biodiversité, bousculent les mentalités pour le bien de l'intérêt général! Jacques Capet (Naturellement Nanterre) L'avenir du site de l'ONERA à Meudon

a publié un appel à projet pour la reprise de la Grande Soufflerie, dont on ne connaîtra le résultat qu'à la fin du premier semestre 2025. Or, de ce résultat dépendra en grande partie tout l'aménagement du site : qu'il s'agisse de la nature de l'activité projetée, de son extension possible au-delà de la Grande soufflerie, des accès prévus, des conséquences sur les riverains .La phase de concertation préalable à la ZAC s'est donc déroulée en grande partie... dans le vide.

Après ces trois ateliers de concertation, le ministère de l'économie et des finances

On mesure l'ampleur de ce projet et de sa complexité, qui sont difficiles à appréhender pour le public. Cette complexité ne doit pas servir de prétexte à une information incomplète, mais elle doit au contraire justifier une plus grande transparence. Une véritable concertation devra être organisée et permettre d'entendre tous les points de vue, non seulement la nécessité de construire pour les franciliens, mais aussi de ne plus y sacrifier la beauté, la nature, l'espace et le

aménagement, pour faire « fonctionner » ce nouveau quartier.



Disparue en avril 2025, Anne-Marie a été la première à bouger sur le projet HAMON, soutenu par la ville d'Issy-les-Moulineaux et le département des Hauts de Seine, de construction d'un musée sur l'Île Saint Germain afin d'y exposer la collection d'oeuvres d'art contemporain acquises par la fondation Renault. Elle rejoint en 2002 Val de Seine Vert pour monter un dossier de lutte contre ce projet qui va couper l'île Saint Germain en deux et faire disparaître un lieu de nature

academie.des.radis@gmail.com @academie.des.radis Colombes Transition

bienfaits d'une exposition quotidienne à la nature en ville.

ADHÉREZ À FNE 92

votre E-book (15€) NB: nous venons de changer de nom, et l'intégrons graduellement dans nos outils, ne vous étonnez pas d'y retrouver encore notre ancien nom environnement 92

France Nature Environnement Hauts-de-Seine contact.fne92@gmail.com Siège social : 45, rue de Jouy 92370 Chaville Directrice de publication : Irène Nenner Comité de lecture : Didier Valon, Agnès Bauche, Michel Riottot, Clotilde Norguet, Kathrine Fogarty

f 🖸 in 💿 Vous recevez cet email en raison de votre inscription à la liste de diffusion de FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT HAUTS-DE-SEINE. Je ne souhaite plus recevoir ces emails

> Copyright © 2025 FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT HAUTS-DE-SEINE 45 rue de Jouy, 92370 CHAVILLE, France